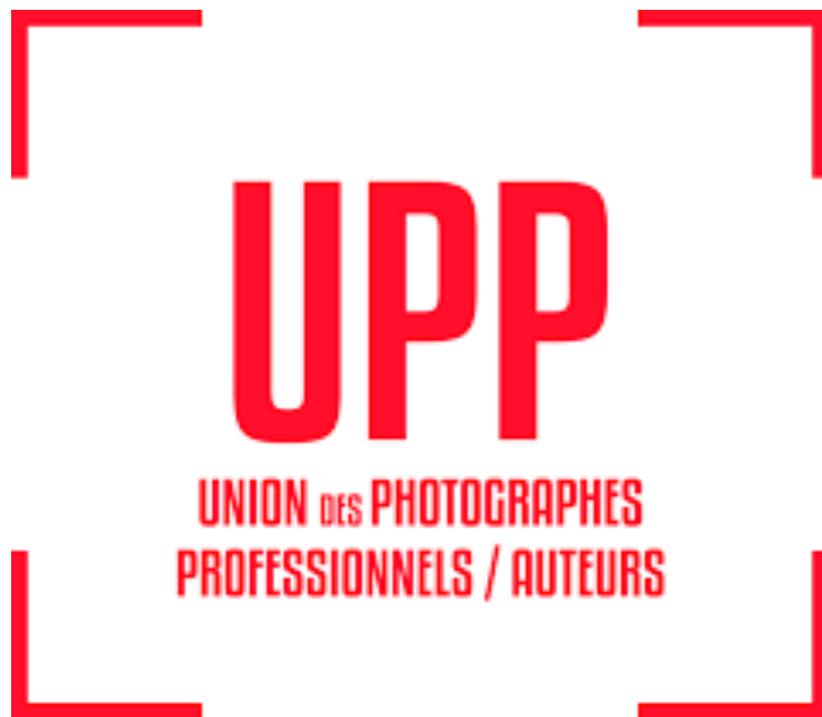


Compte rendu

Conférence à la SEPR de Lyon

Thèmes abordés : Droit d'auteur, droit de la personne et de son image, RGPD



Théo SOLAESA référent LOIRE et AUVERGNE,
secrétaire adjoint à l'UPP AURA

Déroulé de la conférence

Maîtres de conférence : Gilles GALOYER, Jean-Claude Brun, Jacques Barthélémy.
Présence également de Nedim Imre, vice-président de l'UPP, détaché aux régions.

La conférence a débuté à 18h20 pour se terminer vers 20h30 en présence d'une trentaine de participants. Les photographes professionnels ont répondu en nombre, en revanche peu d'étudiants étaient présents.

1 / Introduction par Gilles Galoyer :

- Présentation de l'UPP AURA, des membres du bureau et des référents.
- Rappel des actions menées, conférences, rencontres et salons.
- Philosophie de la démarche.
- Présentation des intervenants, M^e Brun, avocat spécialisé droit d'auteur et propriété intellectuelle, Jacques Barthélémy, spécialiste du RGPD.

2 / Parole est donnée à M^e Brun :

- Présentation des aspects du droit d'auteur et des jurisprudences déterminant quelles sont les photographies entrant dans le cadre d'œuvres originales pouvant prétendre à rémunération en tant que telles.
- Divers échanges avec le public sur des cas concrets.
- Présentation du droit à l'image et des conditions requises pour photographier des personnes, nécessité de leur consentement.

S'ensuivent des échanges fournis entre l'avocat et le public posant des questions sur les différentes problématiques abordées.

- Fort logiquement, le droit de la personne et de son image nous emmène au RGPD.

3 / Parole est donnée à Jacques Barthelemy, de la société Optimex Data :

- Présentation des grandes règles du RGPD.
- Principes de conservation des données, classement et autres obligations, telles que la tenue d'un registre détaillant l'organisation des données détenues par tout un chacun.
- Quelques conflits de cohérence sont pointés avec le métier de photographe, par Nedim Imre, et une réponse juridique possible, apportée par M^e Brun.

Jacques Barthélémy est consultant spécialisé en gestion des données numériques et formateur pour l'application de la nouvelle loi européenne du RGPD. S'appuyant sur son diaporama, il expose les grands principes de la loi. N'étant pas spécialisé dans le domaine de la photographie, il effectue des rapprochements avec notre métier, notamment sur la gestion de nos propres fichiers clients, des archives comportant des photos de personnes, etc... Répondant à chaque question posée en dédramatisant et en se montrant rassurant par rapport à cette loi, il nous a sensibilisés sur les aspects de mise en conformité avec la CNIL. Résumant toutes ces informations, le diaporama sera disponible.

À 20 h 30, clôture des débats et nous invitons les participants au buffet dînatoire où les échanges se poursuivront jusqu'à 22 h.





Photos: Christian Pedrotti